



Mécénons notre Patrimoine

L'ACTE 2 EST LANCÉ

Après le succès de la première campagne de mécénat initiée en 2021, la Ville de Grasse réitère cette initiative afin de poursuivre activement la restauration de son patrimoine. Zoom sur les projets à soutenir.

Lancée en 2021, la première campagne de mécénat mise en œuvre par la Ville de Grasse a rencontré un franc succès. Au total, 188 695€ ont été récoltés permettant de consolider les plans de financement établis par la Municipalité soutenue par ses partenaires pour restaurer le Palais épiscopal, l'église Sainte-Hélène et le monument commémoratif à Léon Chiris. Soucieuse de poursuivre la dynamique engagée et de continuer à associer les habitants aux politiques publiques, la commune lance un nouvel appel aux dons. Depuis 2014, la Municipalité conduite par Jérôme VIAUD porte une attention toute particulière à la restauration du patrimoine grassois, explique Nicolas DOYEN, Adjoint au Maire délégué à la Culture

et au Patrimoine. Nous ne comptons plus les réalisations qui ont été effectuées sur le territoire, qu'il s'agisse du centre historique, mais aussi dans les quartiers et les hameaux. De nombreux citoyens ont pu participer à ces chantiers de réhabilitation et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. Afin de renforcer cet élan vertueux, nous avons engagé en 2021 la première édition de l'opération « Mécénons notre Patrimoine » en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette initiative a mobilisé près de 200 donateurs désireux de s'associer à la restauration de trois monuments importants de la ville, que sont le Palais épiscopal, l'église Sainte-Hélène et le monument commémoratif à Léon Chiris.

Le 8 septembre dernier, a eu lieu le lancement d'une seconde campagne de souscription en vue de rénover trois éléments patrimoniaux : la salle de la Gypserie et la statue Jean Honoré Fragonard du Musée d'Art et d'Histoire de Provence, ainsi qu'une plaque émaillée de la fontaine de la Foux. La mairie compte sur la générosité des habitants, des particuliers comme des entreprises locales, pour s'engager à ses côtés dans cette démarche participative et fédératrice. En guise de contreparties, des reçus fiscaux sont délivrés au bénéfice des donateurs et des visites de chantiers de restauration sont proposées, précise l'élue. Le patrimoine est le témoin de notre Histoire commune, protégeons-le ! conclut l'élue avec enthousiasme.

RETOUR SUR LA CAMPAGNE
2021-2022

179 DONATEURS
188 695€ RÉCOLTÉS

RÉPARTITION
DES DONS



HÔTEL DE VILLE 40 450€
ÉGLISE SAINTE-HÉLÈNE 138 305€
MONUMENT COMMÉMORATIF
À LÉON CHRIS 9 940€

Musée d'Art et d'Histoire de Provence

Salle de la gypserie

2^{ème} tranche
des travaux
COÛT
26 945€ HT



Statue Jean-Honoré Fragonard

COÛT
8 900€ HT



Plaque émaillée de la fontaine de la Foux

COÛT
10 600€ HT



COMMENT FAIRE UN DON ?

Par courrier, envoyez votre règlement par chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine » accompagné du bon de souscription à télécharger sur le site internet de la fondation.

Adresse postale : Fondation du Patrimoine Délégation des Alpes-Maritimes,
CCI Nice Côte d'Azur - 20, boulevard Carabacel - BP 1259 - 06005 Nice Cedex 1.

Par Internet, faites votre don en ligne sur le site sécurisé de la fondation : www.fondation-patrimoine.org

Tout don donne lieu à l'envoi d'un reçu fiscal adressé à l'émetteur.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS



VILLE DE GRASSE
www.grasse.fr



Service Ville d'art et d'histoire
Tél. 04 97 05 58 70
animation.patrimoine@ville-grasse.fr

FONDATION



FONDATION DU PATRIMOINE

www.fondation-patrimoine.org

Pour la récolte des dons, la Ville de Grasse a choisi de se faire accompagner par la Fondation du Patrimoine. Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.